

Règlement – Programme Ambassadeur vikto Immobilier



1. Objet

Le programme Ambassadeur permet à toute personne de recommander les services vikto immobilier à son entourage (amis, famille, collègues, voisins) et de bénéficier d'une récompense en cas de transaction réalisée.

2. Conditions de participation

- Être une personne physique majeure et un particulier (pas un professionnel du secteur)
- Ne pas être déjà engagé contractuellement avec vikto Immobilier (hors clients vendeurs en cours)
- La recommandation doit concerner un nouveau contact (non déjà présent dans le portefeuille de l'agence)

3. Modalités de recommandation

- Le contact doit être transmis à l'agence avant toute prise de mandat
- La recommandation doit être clairement identifiable (nom + coordonnées du filleul)
- L'ambassadeur doit être identifié comme apporteur d'affaire dès le premier contact

4. Conditions d'éligibilité à la récompense

La récompense est due uniquement si :

- Un mandat de vente est signé avec vikto immobilier
- Le bien est effectivement vendu par l'agence
- L'acte authentique est signé chez le notaire

5. Récompense

L'ambassadeur recevra un chèque d'une valeur de 500 €. La remise du chèque intervient après la signature définitive de la vente.



Règlement – Programme Ambassadeur vikto Immobilier

6. Cas d'exclusion

Aucune récompense ne sera due si :

- Le contact était déjà connu de l'agence
- La recommandation intervient après un premier échange entre le client et l'agence
- La vente ne se concrétise pas
- Le bien est vendu par un autre intermédiaire

7. Responsabilité

L'ambassadeur agit à titre non professionnel et ne peut en aucun cas se présenter comme représentant ou salarié de l'agence.

8. Modification du programme

vikto immobilier se réserve le droit de modifier ou d'arrêter le programme à tout moment, sans effet rétroactif sur les dossiers en cours validés

9. Acceptation

La participation au programme implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

10. Protection des données (RGPD)

- Les informations transmises (nom, téléphone, email) doivent être communiquées avec l'accord du contact
- vikto Immobilier s'engage à utiliser ces données uniquement dans le cadre de la relation commerciale



Règlement – Programme Ambassadeur vikto Immobilier

11. Unicité de la recommandation

Une seule récompense sera attribuée par bien. En cas de plusieurs recommandations pour un même contact, la première enregistrée sera retenue.

12. Modalité de la récompense

La récompense est nominative

13. Durée de validité de la recommandation

Une recommandation est valable pendant 12 mois à compter de sa transmission

14. Cadre fiscal

La récompense peut être soumise à déclaration fiscale selon la législation en vigueur

15. Non-cumul

L'offre n'est pas cumulable avec d'autres opérations commerciales ou partenariats

16. Délai de versement

La chèque sera transmis sur le compte bancaire de l'ambassadeur dans un délai de 30 jours dès réception des honoraires de l'agence

Règlement – Programme Ambassadeur vikto Immobilier



17. Condition liée aux honoraires

La récompense est due uniquement si les honoraires d'agence sont intégralement perçus

18. Rétractation / abandon du vendeur

Aucune récompense si le vendeur :

- se rétracte
- retire son bien de la vente

19. Obligation de transparence

L'ambassadeur doit agir de manière loyale et ne pas :

- faire de fausses promesses
- déformer les services de l'agence

20. Interdiction de démarchage abusif

- Interdiction de spam, pression ou pratiques commerciales agressives

21. Vérification d'identité

L'agence se réserve le droit de demander une pièce d'identité avant remise de la récompense

22. Litiges

En cas de contestation, l'agence reste seule décisionnaire.